



TITRE PRO Maçon

Niveau 3 - RNCP41907 - Code diplôme : 56T23202

Mise à jour le 22.05.2026



Le maçon est chargé de construire à partir de plans et de consignes, les fondations, les murs, les planchers et les éléments en béton armé constitutifs de bâtiments qui peuvent avoir des destinations variées (logements individuels, petits collectifs, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques). Il peut réaliser également des aménagements extérieurs tels que murs de clôture, terrasses, trottoirs, etc.

Activités Visées

Selon les commandes ou les spécificités de l'entreprise qui l'emploie, le maçon peut travailler sur des constructions neuves ou sur des chantiers de rénovation. A ce titre, il adapte sa pratique en fonction des particularités de ces deux types de chantiers et notamment en matière de sécurité.

Le maçon construit des murs par assemblage manuel d'éléments manufacturés (agglomérés de ciment, briques traditionnelles et/ou à joints minces, béton cellulaire, agglomérés de pierre volcanique, etc.), en respectant les règles de sécurité. Il est quelquefois amené à réaliser des enduits, et des éléments de finition de manière traditionnelle ou préfabriquée.

Il réalise les éléments de structure en béton armé (poteaux, poutres, planchers, murs de soutènement, etc.). Pour cela, il réalise des coffrages traditionnels, et utilise des systèmes coffrant de type banches manuportables, des coffrages prêts à l'emploi en carton. Pour la réalisation des planchers, il met en œuvre des systèmes préfabriqués de type « poutrelles hourdis ».

Le maçon exerce son activité principalement en extérieur, de fait il est exposé aux intempéries. Il travaille souvent en hauteur sur des échafaudages de pied ou une plateforme individuelle roulante légère (PIRL), et dans des conditions parfois difficiles (poussière, bruit). Il doit être doté d'une bonne condition physique, car le port de charges répété, la marche et la station debout rythment son quotidien. Toutefois depuis de nombreuses années, les entreprises sont engagées dans l'amélioration des conditions de travail et de sécurité, la mécanisation des manutentions, l'utilisation d'équipements de protection collective et individuelle performants. De fait les innovations permanentes n'ont cessé de diminuer la pénibilité et les risques professionnels dans les activités du maçon.

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier
- › Être titulaire d'un diplôme de niveau 3, CAP ou équivalent.

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Dessin
- › Organisation du travail
- › Communication
- › Accessibilité du cadre bâti
- › Prévention des risques professionnels

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : RÉALISER DES OUVRAGES EN BÉTON ARMÉ COFFRÉS EN TRADITIONNEL

- › Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables
- › Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
- › Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel

BLOC 2 : CONSTRUIRE DES OUVRAGES EN MAÇONNERIE

- › Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces
- › Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
- › Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
- › Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels
- › Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages

BLOC 3 : RÉALISER DES DALLAGES ET DES PLANCHERS DE TYPE POUTRELLES HOURDIS

- › Poser un plancher poutrelles hourdis
- › Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
- › Mettre en place les armatures de dallages et planchers
- › Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
- › Réaliser les aspects de surface et chapes

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratique en atelier

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC, de vidéos projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage



Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur : Epreuves ponctuelles

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 1 an (420 heures de formation au CFA).
Parcours aménagé possible après positionnement à l'entrée en formation



Métiers visés :

- › Maçon
- › Maçon façadier



Poursuites de formation

- › BP Maçon
- › TITRE PRO Chef d'Equipe Gros Oeuvre
- › TITRE PRO BIM Modeleur du Bâtiment



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 24 - SARLAT

Vanessa FLAHAUT

05 53 45 40 00

vanessa.flahaut@construction-na.fr

> BTP CFA 40 - MORCENX-LA-NOUVELLE

Elisabeth CAU

06 72 66 86 34

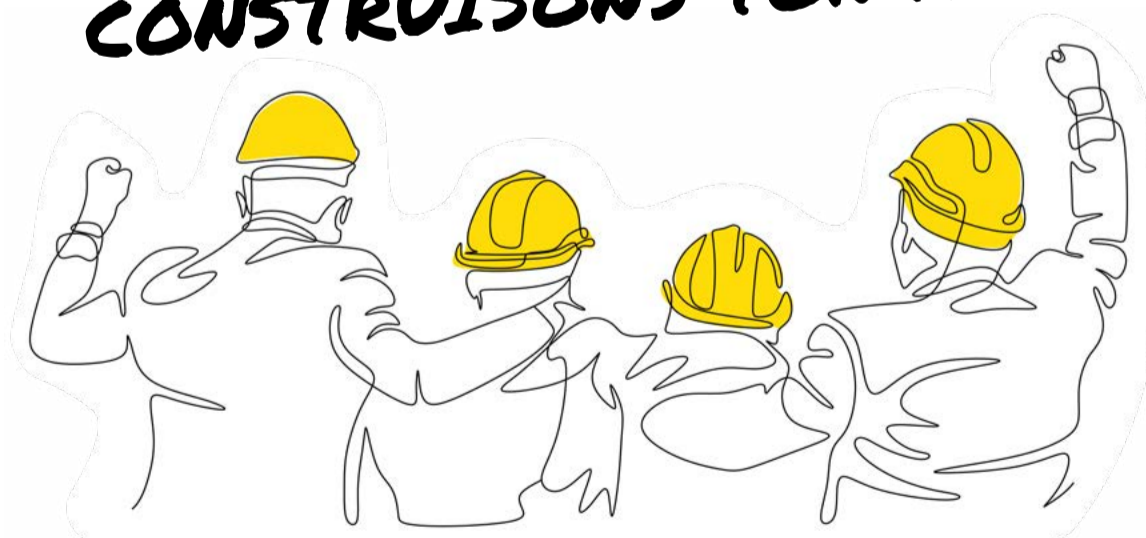
elisabeth.cau@construction-na.fr



CANDIDATE ICI !



**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR**



btpcfa-na.fr